

ACTION POSITIVE : VIH - SIDA

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2025

ACTION POSITIVE : VIH - SIDA

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres d'
Action positive : VIH - SIDA

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Action positive : VIH - SIDA (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Marcil Lavallée

OTTAWA
400-1420 place Blair Towers Place
Ottawa ON K1J 9L8
T 613 745-8387
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca

Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

 **MOORE**
Un membre indépendant de
Moore North America, Inc.
An independent member
of Moore North America, Inc.

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada, nous exer  ons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et   valuons les risques que les   tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unissons des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder notre opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne;
- nous acqu  rons une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne de l'organisme;
- nous appr  cions le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re;
- nous tirons une conclusion quant au caract  re appropri   de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments probants obtenus, quant    l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacit   de l'organisme    poursuivre son exploitation. Si nous concluons    l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les   tats financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas ad  quates, d'exprimer une opinion modifi  e. Nos conclusions s'appuient sur les   l  ments probants obtenus jusqu'   la date de notre rapport. Des   v  nements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme    cesser son exploitation;
- nous   valuons la pr  sentation d'ensemble, la structure et le contenu des   tats financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et appr  cions si les   tats financiers repr  sentent les op  rations et   v  nements sous-jacents d'une mani  re propre    donner une image fid  le.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 26 septembre 2025

ACTION POSITIVE : VIH - SIDA

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

4

	2025	2024
PRODUITS		
Subventions et contributions (note 3)	391 691 \$	341 875 \$
Dons	205	1 835
Autres	6 214	4 691
	398 110	348 401
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	189 126	151 543
Honoraires versés à des consultants et contractuels	84 511	88 008
Charges directes liées aux programmes	36 447	13 260
Loyer	32 035	31 109
Achat de nourriture	15 719	5 344
Frais de bureau	8 067	9 604
Conférence et formation	7 911	24 108
Télécommunications	2 667	1 933
Assurances	1 869	1 866
Support aux clients	1 150	3 900
Honoraires professionnels et de tenue de livres	32 856	31 051
	412 358	361 726
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(14 248) \$	(13 325) \$

ACTION POSITIVE : VIH - SIDA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

5

	2025	2024
SOLDE AU DÉBUT	21 420 \$	34 745 \$
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(14 248)	(13 325)
SOLDE À LA FIN	7 172 \$	21 420 \$

ACTION POSITIVE : VIH - SIDA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2025

6

	2025	2024
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	29 970 \$	47 671 \$
Débiteurs (note 4)	7 672	24 457
Frais payés d'avance	687	611
Dépôt à terme, 1,49 %, échéant en octobre 2025	2 019	-
	40 348	72 739
DÉPÔT À TERME	-	2 019
	40 348 \$	74 758 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 5)	20 371 \$	25 847 \$
Subventions et contributions reportées (note 6)	6 477	-
Dû aux bailleurs de fonds	6 328	27 491
	33 176	53 338
ACTIF NET		
Non affecté	7 172	21 420
	40 348 \$	74 758 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Original signé par :

Peter Armstrong, administrateur

Jean-Rock Boutin, administrateur

ACTION POSITIVE : VIH - SIDA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

7

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(14 248) \$	(13 325) \$
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	16 785	(13 359)
Frais payés d'avance	(76)	(611)
Créditeurs et frais courus	(5 476)	(13 116)
Dû aux bailleurs de fonds	(21 163)	9 025
Subventions et contributions reportées	6 477	-
	(3 453)	(18 061)
	(17 701)	(31 386)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Variation nette du dépôt à terme	-	(2 019)
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(17 701)	(33 405)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	47 671	81 076
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	29 970 \$	47 671 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Action Positive : VIH - SIDA est un organisme de santé communautaire, créé sans capital-actions en vertu de la Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario, dédié au soutien des personnes et des communautés d'expression française à Toronto, qui vivent avec le VIH, qui en sont affectées, ou à risque de le contracter. À titre d'organisme sans but lucratif, Action Positive est exonéré d'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées à des charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les dons et autres produits sont constatés dans l'exercice auquel ils se rapportent lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

ACTION POSITIVE : VIH - SIDA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

9

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du dépôt à terme et des débiteurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

3. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

	2025	2024
Ministère de la Santé - Bureau de lutte contre le Sida	301 400 \$	254 875 \$
Agence de la santé publique du Canada	72 000	72 000
Ministère de l'Emploi et Développement social	18 291	-
Ministère de la Santé - spéciaux	-	15 000
	391 691 \$	341 875 \$

4. DÉBITEURS

	2025	2024
Taxe de vente harmonisée à recevoir	7 672 \$	24 457 \$

ACTION POSITIVE : VIH - SIDA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

10

5. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2025	2024
Fournisseurs et frais courus	16 780 \$	22 022 \$
Sommes à remettre à l'État	3 591	3 825
	20 371 \$	25 847 \$

6. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

	2025	2024
Solde au début	- \$	- \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	398 168	341 875
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(391 691)	(341 875)
Solde à la fin	6 477 \$	- \$

7. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par l'organisme avec des apparentés au cours de l'exercice :

	2025	2024
Honoraires versés à un proche parent d'un administrateur	3 000 \$	- \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

8. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement prit par l'organisme en vertu d'un bail totalise 21 280 \$ et les versements sont à effectuer au cours du prochain exercice.

ACTION POSITIVE : VIH - SIDA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

11

9. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements aux bailleurs de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

10. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'organisme est dépendant du ministère de la Santé puisqu'il reçoit environ 76 % (2024 : 77 %) de ses produits du Ministère. La dépendance économique résulte du fait que la viabilité de l'organisme serait affectée par la perte de cette subvention.